



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 27 FEVRIER 2015

Date de convocation : 19 Février 2015

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle & RAYNAUD Magali, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, ROBIN Olivier, WERLE Franck, Mmes BRESTEAU Aude, CERVELLINI Chantal, DUFOURD Marjoleine et DEGROUAS Marie-Jeanne
Formant la majorité des membres en exercice

Absents : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h00 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. Olivier ROBIN, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Approbation du Compte Administratif 2014 : commune et service assainissement
- * Vote du Budget unique 2015 : commune et service assainissement
- * Subventions 2015
- * DETR 2015 : demande de subvention
- * Permanences Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015
- * Affaires et questions diverses

1/ Approbation du compte administratif 2014

Un tableau récapitulatif de l'exercice 2014 du service assainissement et de la commune est remis à chaque élu; Réuni sous la présidence de M. Mauboussin, 1er adjoint, le compte administratif 2014 est présenté aux élus, Lequel peut se résumer ainsi :

-service assainissement

En section d'exploitation : excédent de 22 717.12 €

En section d'investissement : excédent de 22 511.52 €

-commune

En section d'exploitation : excédent de 232 255.16 €

En section d'investissement : déficit de 57 877.35 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé

2/ Vote du budget unique 2015 : commune et service assainissement

Monsieur le Maire présente le budget du service assainissement pour l'exercice 2015

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 38 232 €

Et

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 28 081.52 €

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé

Monsieur le Maire présente ensuite une proposition de budget pour la commune ; les principaux investissements sont :

- acquisition de matériel : débroussailleuse, four et friteuse pour la cantine, rideaux école, candélabres
- Travaux de voirie : aménagement place Comtesse de Sévigné
- prévision d'une extension (rangement) à la salle
- acquisition immobilière : Terrain + 4 chalets

En section d'investissement :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 362 588 €

Et

En section d'exploitation :

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de : 624 688 €

Ce budget est proposé avec le maintien des mêmes taux des taxes locales ; le CM décide de maintenir ces taux pour 2015.

Le budget est adopté à l'unanimité. Tous l'ont signé.

Tarifs de la redevance assainissement 2015 : sur proposition de M. le Maire, le CM, à l'unanimité, décide D'augmenter les tarifs ainsi que suit à savoir :

-abonnement : 17.00 € HT (16.60 € en 2013/2014) ; -Consommation : 0.63 € HT / m3 (0.61 € en 2013/2014)

3/ Subventions 2015

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions ci-après :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
Commune de La Quinte (cantine)	10.000 €
C.C.A.S. de Lavardin	2.500 €
Ainés Ruraux de Lavardin	500 €
A Petits Pas	500 €
Chemin des Arts	500 €
Tennis de Table de Lavardin	500 €
APE des Petits Quintois et Lavardinois	500 €
Carpe Nord Lavardin	200 €
Comice Agricole canton de Conlie	150 €
Anciens Combattants Domfront-Lavardin	50 €
Judo Club de l'Antonnière	30 €

4/ DETR 2015 : demande de subvention

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2015, le projet de l'aménagement de la Place Comtesse de Sévigné, est susceptible d'être éligible

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	7320.50 €
DETR	4880.00 €
TOTAL	12 200.50 € HT

Le conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2015
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

4/ Permanences Elections Départementales

Selon la disponibilité de chaque élu, un tableau des permanences a été créé pour les permanences des élus les dimanche 22 et 29 mars 2015 lors du scrutin des élections départementales

5/ Affaires diverses

Convention ADS avec le Pays du Mans:

Une proposition de convention est remise à chaque conseiller municipal ; ceux-ci doivent émettre leurs remarques avant le 6 mars prochain.

Aucune remarque particulière n'est émise par les élus.

Invitations diverses :

Monsieur le Maire informe les élus des réunions ou invitations reçues :

6 Mars : AG du Comité des Fêtes de Lavardin ;

10 Mars : AG du Comice cantonal de Conlie ;

7 Mars : inauguration de la bibliothèque de Tennie ;

7 Mars : invitation Orchestre départemental d'Harmonie de la Sarthe.

Dératisation / dépigeonnage :

M. le Maire présente 2 devis de la société Ouest Sanitation basée à La Bazoge :

- 1 contrat de dératisation du réseau d'assainissement et de la station de lagunage (2 traitements annuels) pour un coût de 600 € HT. Devis accepté.

- 1 contrat de dépigeonnage pigeons biset (campagne de 12 semaines à raison d'une capture par semaine) pour un montant de 1056 € HT. Devis refusé

Dates des prochains conseils municipaux : 17 avril - 5 juin - 10 juillet ? - 4 septembre

Tour de table des Elus :

Magali Raynaud et la commission propose de travailler pour la mise en place d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) ; ce projet, s'il est mis en place, sera cofinancé par l'Etat. Un travail doit être préparé conjointement entre les élus, les parents et les enseignants avant le 1^{er} juin ; Aude Bresteau, Olivier Robin et Magali Raynaud participeront à ce groupe de travail ; ce projet a plusieurs contraintes (d'encadrement : 1 adulte pour 14 élèves ; de diplômes : obligation d'être titulaire d'un BAFD) ; il est rappelé que ce projet ne concerne que la commune de Lavardin car le SIVOS et la commune de La Quinte ne veulent pas participer à ce projet.

Magali Raynaud souhaite également être remplacée en qualité de déléguée des élus au CNAS ; Franck Werle se propose de la remplacer.

Damien Bonsergent signale des problèmes de connexion internet à l'école ; 1 livebox sera commandée ainsi que le passage d'un technicien Orange.

Chantal Cervellini demande s'il est possible que les globes des lampadaires puissent être nettoyés ; à noter sur l'agenda de l'adjoint technique.

Aude Bresteau est satisfaite que soit enfin posées la signalisation de sécurité, route de La Chapelle St Aubin au niveau du pont (lieu-dit « Rolland »)

Yves Bertho remet à chaque élu un compte rendu de la réunion commission environnement qui s'est tenue le 27 janvier dernier.

Séance levée à 21H 35